

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal**  
**12 mai 2015 à 18h30**

-----

**Date de la convocation** : 24.03.2015

**Présents** : Claude LELOUP, Daniel GIOANELLI, Alain RUBENS, Laurent DESGLAND, Alain CABEKKE, Claudine CREUGNY, Bernard GUILLOT, François GUINGAND, Margaux BOULANGER, Jean-Marie DUPONT, Nathalie FUSIL, Virginie PASCAL, Jérôme VRILOR.

**Absents excusés** : Jean-Claude BOITON (procuration à Bernard GUILLOT), Chantal CORBILLON (procuration à Jean-Marie DUPONT), Mireille FAGUET-TORCHON, Marylène SUZANNE (procuration à Jérôme VRILOR), Christelle PETIT (procuration à Nathalie FUSIL)

**Secrétaire de séance** : Jérôme VRILOR.

Le compte rendu de la séance du 7 avril est adopté à l'unanimité des membres présents.

**1. Etat d'avancement maison médicale**

Les emménagements de chaque profession médicale se passent dans les meilleures conditions possibles.

Le second médecin est attendu pour mi-juin. Il attend un courrier de la CRAM l'autorisant à s'installer.

L'inauguration est prévue le samedi 30 mai à 10h00.

Pas de nouvelle des subventions pour l'instant.

Il faudra envisager de mettre une peinture plus rugueuse sous l'auvent. Par temps de pluie celle qui est en place actuellement glisse.

**2. Etat d'avancement Vallières**

M. Leloup fait un point sur le dossier des Vallières le compte rendu d'une réunion avec la préfecture. Il rappelle la mise en demeure de la préfecture pour la remise aux normes de l'EHPAD. Le coût des travaux est énorme car la construction actuelle est vraiment inadaptée.

La Préfecture a accepté le principe d'une première tranche de travaux à minima pour permettre une exploitation de la structure actuelle le temps de la construction d'un nouvel EHPAD.

Les travaux d'environ 120 à 140 000 € HT seront pris en charge par l'association de gestion. La maîtrise d'œuvre sera confiée à Véronique Brunet assistée de M. Macouin, responsable d'un bureau d'études en sécurité incendie. La consultation des entreprises aura lieu fin septembre.

La mutuelle bien vieillir (constructeur de la maison de retraite à Fussy) prend l'engagement de construire un nouvel EHPAD et de reprendre l'ensemble des résidents et du personnel.

Compte tenu des enjeux : réaffectation de l'ancien établissement, emprunt en cours, négociation avec la mutuelle bien vieillir, montage et impact financier, le conseil donne son accord à la condition que :

- le comité de suivi composé de Jérôme VRILOR, Laurent DESGLAND, Bernard GUILLOT, Christelle PETIT et Margaux BOULANGER soit partie prenante des discussions et négociations et réuni régulièrement ;
- si il y a une consultation et une aide de compétences extérieures pour négocier avec la mutuelle bien vieillir et pour la réhabilitation de l'ancien établissement ;

- si les 2 dossiers sont menés de front : la construction du nouvel EHPAD et la réhabilitation de l'ancien.

### **3. Divers**

- Le devis du SDE 18 pour des travaux sur l'éclairage publics route de Bourges suite à une panne sont approuvés pour la somme de 1 347,75 € HT
- M. Leloup prend rendez-vous avec les responsables d'Intermarché pour connaître le devenir de ce bâtiment.
- La brocante de la mairie aura bien lieu le dimanche 26 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 20h30.